

---

# COMBATTRE LES INÉGALITÉS DES ÉMISSIONS DE CO2 DANS L'UNION EUROPÉENNE

Pourquoi le « *Green Deal* » de l'UE doit réduire les émissions sans oublier de lutter contre les inégalités

---

**SOUS EMBARGO JUSQU'AU 8 DÉCEMBRE 2020, 00h01 CET**

Alors que les dirigeants européens se réunissent cette semaine pour convenir d'un nouvel objectif de réduction des émissions pour 2030, une nouvelle analyse d'Oxfam révèle que les réductions d'émissions de l'UE depuis 1990 n'ont été obtenues que parmi les citoyens européens à revenu faible et moyen, alors que les émissions totales des 10 % les plus riches ont augmenté.

Afin d'obtenir une nécessaire réduction des émissions d'ici 2030, les dirigeants européens doivent placer les principes d'équité et de transition juste au cœur du « *Green Deal* », en visant une réduction des émissions plus importante de la part des Européens les plus riches, tout en soutenant davantage les communautés à faibles revenus et marginalisées. Un « *Green Deal* » qui s'attaque à la fois aux inégalités et aux émissions aidera à construire des sociétés européennes plus justes, plus saines et plus résilientes au lendemain de la crise de la COVID-19.

*« Nous ne saurions gagner notre combat pour plus d'équité et en faveur d'une transition juste, si nous défendons un modèle économique qui a engendré des inégalités croissantes délaissant le constat d'un ensemble de ressources en déclin ».*

Frans Timmermans, vice-président exécutif de la Commission européenne pour le Green Deal européen

## INTRODUCTION

Le Conseil européen des 10 et 11 décembre 2020 sera décisif pour acter un objectif ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'UE pour 2030. À la suite de l'engagement de la Chine d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2060, et après l'élection d'une nouvelle administration américaine qui a promis de réintégrer l'Accord de Paris, un engagement renforcé de la part de l'UE pourrait faire basculer l'action internationale en matière de climat. Il ne fait aucun doute que la décision des dirigeants européens est essentielle pour que l'objectif de l'Accord de Paris consistant à limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C reste à notre portée.

La Commission européenne a proposé une réduction des émissions de 55 % d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990. Le Parlement européen a quant à lui voté en faveur d'une réduction de 60 %. Aucun de ces scénarios n'est satisfaisant par rapport aux trajectoires d'émissions alignées sur l'objectif de 1,5 °C évaluées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Cela implique que l'UE doit réduire ses émissions d'au moins 65 % d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990, selon une réduction moyenne des émissions au niveau mondial, voire davantage, pour se conformer au principe d'équité énoncé dans l'Accord de Paris. L'accord stipule en effet que les signataires qui ont une plus grande responsabilité en matière d'émissions et une plus grande capacité financière doivent donner l'exemple en réduisant leurs émissions.<sup>3</sup>

Cependant, une chose est claire : il ne sera possible de se mettre d'accord et d'obtenir des réductions d'émissions plus importantes d'ici 2030 que si l'équité et la justice sont placées au cœur de la transition vers une nouvelle économie européenne. La nouvelle analyse d'Oxfam au sujet des estimations d'émissions liées à la consommation, élaborée avec l'Institut de l'Environnement de Stockholm (SEI)<sup>4</sup> montre pourquoi la lutte contre les inégalités de CO<sub>2</sub> dans l'UE est essentielle pour renforcer les ambitions en matière climatique. Cette étude indique qu'au cours des 25 années entre 1990 et 2015, alors que les émissions de l'UE liées à la consommation ont diminué d'environ 12 %, et que les inégalités de revenus se sont accrues à travers l'Europe<sup>5</sup>:

- **L'UE était collectivement responsable de 15 % des émissions mondiales cumulées liées à la consommation, alors qu'elle n'abritait que 7 % de la population mondiale ;**
- **Les 10 % des citoyens européens les plus riches étaient responsables de plus d'un quart (27 %) de ces émissions, soit la même quantité que la moitié la plus pauvre de toute la population de l'UE ;**
- **Le total des émissions annuelles liées à la consommation des 50 % de citoyens européens les plus pauvres a baissé de 24 %, et celui des 40 % de citoyens européens ayant des « revenus moyens », de 13 %, tandis que les émissions des 10 % les plus riches ont augmenté de 3 %, et celles des 1 % les plus riches, de 5 % ;**
- **Aujourd'hui, les 10 % de citoyens européens les plus riches ont une empreinte carbone par habitant plus de 10 fois supérieure au niveau requis d'ici 2030 pour**

**Les émissions liées à la consommation** reflètent à la fois les émissions produites dans un pays et celles liées aux importations de biens et services, à l'exclusion de celles liées aux exportations. L'UE est importateur net d'émissions, avec des émissions liées à la consommation légèrement supérieures aux émissions liées à la production.<sup>1</sup>

**Émissions cumulées et trajectoires pour atteindre l'objectif de 1,5 °C** : La crise climatique est consécutive à l'accumulation d'émissions libérées dans l'atmosphère au fil du temps. Pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C tel qu'énoncé dans l'Accord de Paris, les émissions annuelles doivent diminuer drastiquement chaque année jusqu'à atteindre la neutralité carbone avant qu'un niveau maximum d'émissions cumulées soit dépassé.<sup>2</sup>

**limiter le réchauffement à 1,5 °C, tandis que l’empreinte des 1 % les plus riches est 30 fois plus élevée. En revanche, l’empreinte des 50 % d’Européens les plus pauvres doit être réduite en moyenne de moitié d’ici 2030.**

Depuis 1990, les réductions d’émissions de l’UE se sont produites dans un contexte d’inégalités économiques croissantes<sup>6</sup>. Cela doit maintenant changer. Afin de réaliser les importantes réductions requises d’ici 2030, il est essentiel que les politiques de l’UE s’attaquent davantage aux émissions associées aux plus riches et aux plus gros émetteurs en Europe, et renforcent les moyens de subsistance des citoyens les plus pauvres à l’aulne d’une transition juste. Cela signifie qu’il faut s’attaquer aux inégalités en matière de CO<sub>2</sub> tant *entre* les États membres riches et pauvres qu’*au sein* des États membres de l’UE.<sup>7</sup>

La mise en œuvre de politiques pertinentes peut apporter de multiples avantages outre la lutte contre la crise climatique, notamment la création d’emplois décents dans les secteurs à faible intensité de carbone, la réduction de la facture énergétique des ménages à faibles revenus, et l’amélioration de la qualité de l’air et de la santé publique. Le fait de réorienter le « *Green Deal* » européen<sup>8</sup> vers la lutte contre les inégalités et la réduction des émissions contribuera à la construction de sociétés européennes plus justes, plus saines et plus résistantes dans le sillage de la pandémie COVID-19.

#### **Encadré 1 : Approche méthodologique pour estimer les inégalités carbone dans l’UE**

Les estimations contenues dans les travaux de recherche d’Oxfam et du SEI partent de l’hypothèse que les émissions de CO<sub>2</sub> sont attribuées aux individus qui sont les consommateurs finaux des biens et services pour lesquels les émissions ont été générées. Les émissions liées à la consommation tiennent à la fois compte des émissions d’un pays et de celles liées aux importations, à l’exclusion de celles liées aux exportations. Ceci diffère du fait d’attribuer des émissions aux seuls pays dans lesquels elles ont été produites, ce dernier critère étant celui qui sert de base aux objectifs fixés par l’UE. Notre approche est détaillée dans un rapport technique récemment publié.<sup>9</sup>

Pour l’UE, nous prenons d’abord en compte les données sur les émissions liées à la consommation nationale des 27 États membres actuels pour la période allant de 1990 à 2015. Nous attribuons ensuite ces émissions nationales liées à la consommation aux individus de chaque pays en fonction d’un rapport fonctionnel entre revenus et émissions, en nous appuyant sur de nouveaux ensembles de données relatives à la répartition des revenus. Nous supposons, sur la base de nombreuses études, que les émissions augmentent proportionnellement aux revenus, au-dessus d’un plancher d’émissions minimum et jusqu’à un plafond d’émissions maximum. Ces estimations d’émissions liées à la consommation des personnes dans chaque pays de l’UE peuvent ensuite être comparées ou ventilées à l’aide d’un seul critère correspondant à l’UE en fonction des revenus, en traitant l’UE comme un seul pays.<sup>10</sup>

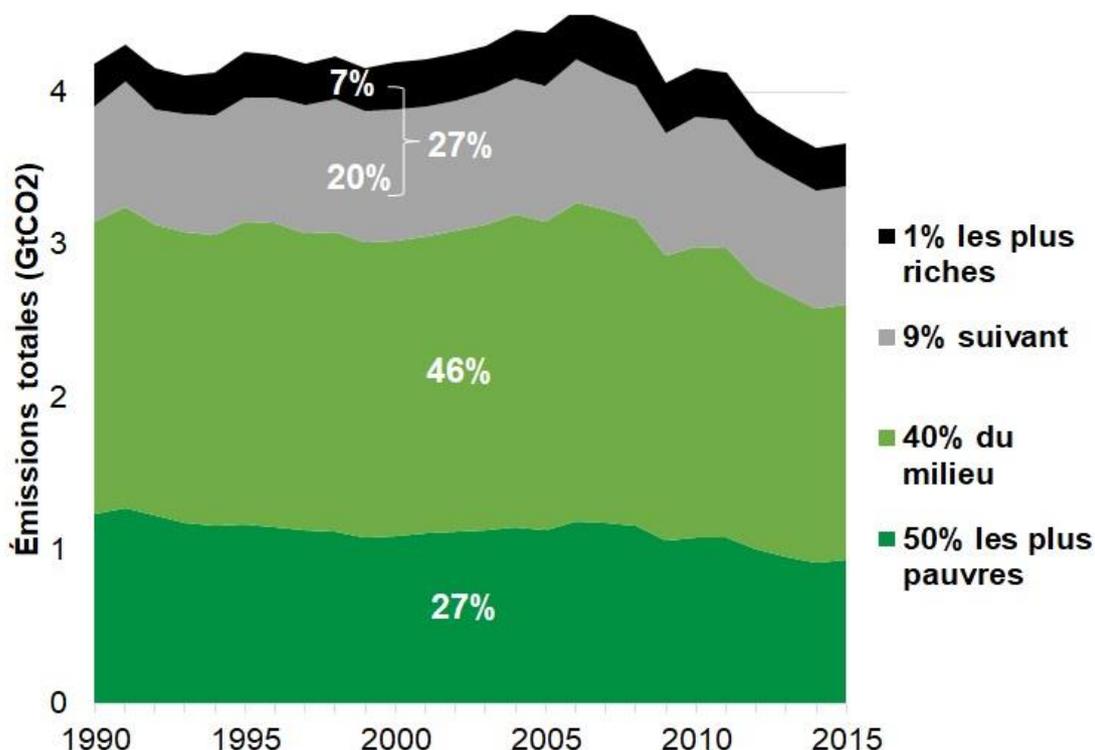
## **PRINCIPALES CONCLUSIONS**

En nous appuyant sur les estimations antérieures d’Oxfam réalisées en collaboration avec le SEI concernant les inégalités mondiales en matière de carbone (voir Encadré 1), nous analysons avant tout les inégalités entre les citoyens les plus riches et les plus pauvres de l’UE, quel que soit leur pays de résidence au sein de l’UE. Nous comparons ensuite les émissions des citoyens les plus riches et celles des plus pauvres de chaque État membre de l’UE. Il se dégage quatre conclusions principales de cette analyse.

## 1/ La responsabilité des émissions est très inégale entre les citoyens de l'UE

- Entre 1990 et 2015, l'UE dans son ensemble était responsable de 15 % des émissions mondiales cumulées liées à la consommation de CO<sub>2</sub>, consommant environ 10 % du budget carbone mondial dans le cadre de l'objectif de réchauffement de 1,5 °C pendant cette période,<sup>11</sup> alors qu'elle n'abrite que 7 % de la population mondiale.
- Toutefois, ces émissions de l'UE n'étaient pas réparties de manière égale entre les citoyens de l'UE. Comme le montre la figure 1, les 10 % de citoyens européens les plus riches (env. 43.6 millions de personnes) étaient responsables de 27 % de ces émissions, soit la même proportion que les 50 % de citoyens européens les plus pauvres (env. 216 millions de personnes). Les 40 % d'Européens ayant des « revenus moyens » (env. 173 millions de personnes) étaient responsables de 46 % du total de l'UE. Les 1 % les plus riches (env. 4,7 millions de personnes) étaient responsables à eux seuls de 7 % de ces émissions.

Figure 1 : Total des émissions annuelles liées à la consommation de l'UE 1990-2015 (GtCO<sub>2</sub>), et part des émissions cumulées 1990-2015 par groupes de revenus<sup>12</sup> (%)

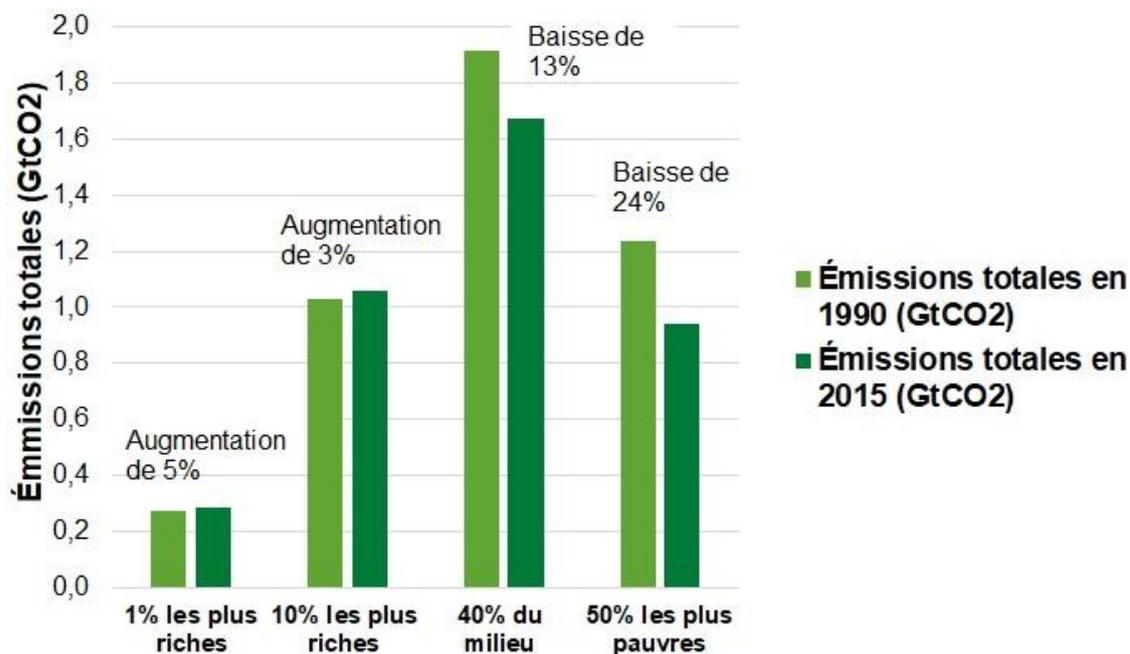


## 2/ Depuis 1990, les émissions ont diminué chez les citoyens européens les plus pauvres, mais elles ont augmenté chez les plus riches

- entre 1990 et 2015, les émissions annuelles liées à la consommation dans l'UE ont diminué d'environ 12 %. Mais dans le contexte d'inégalités économiques croissantes dans l'UE<sup>13</sup>, nos estimations suggèrent que ces réductions d'émissions ne se sont pas produites de manière égale parmi les citoyens de l'UE.
- Les émissions liées à la consommation des 50 % de citoyens européens les plus pauvres ont diminué de près d'un quart (24 %), et celles des citoyens européens ayant des « revenus moyens » de 13 %. En revanche, les émissions liées à la consommation

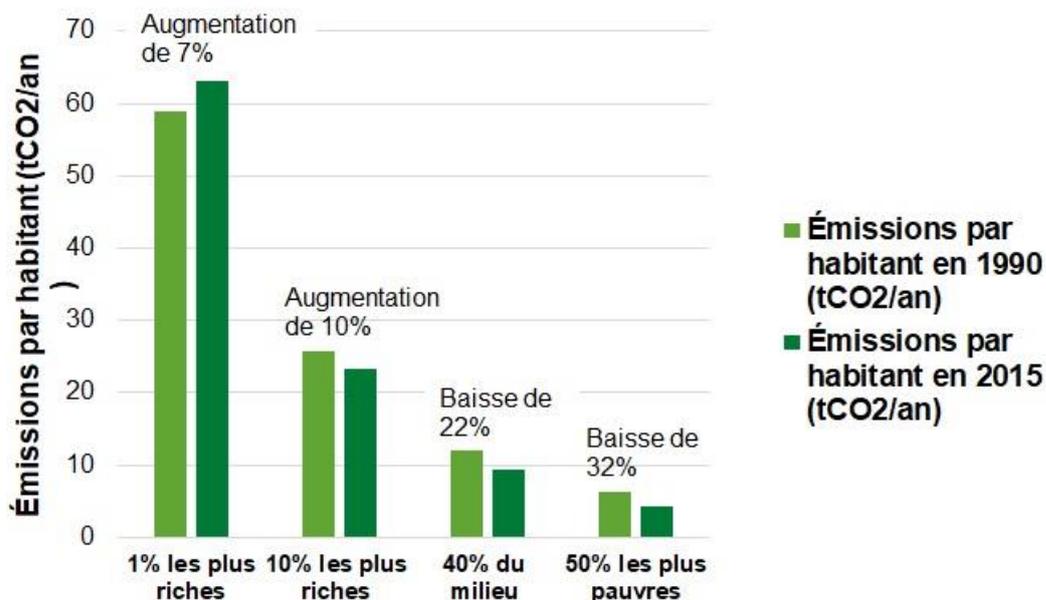
des 10 % les plus riches ont *augmenté* de 3 %, et celles des 1 % les plus riches, de 5 %, comme l'indique la Figure 2.

Figure 2 : Émissions annuelles totales (GtCO<sub>2</sub>) par groupe de revenus dans l'UE en 1990 et 2015<sup>14</sup>



- Par habitant, dans le contexte d'une population croissante, les 50 % les plus pauvres ont réduit leurs émissions de 32 %, ceux avec des « revenus moyens » de 22 % et les 10 % les plus riches de 10 % seulement.<sup>15</sup> Les émissions par habitant des 1 % les plus riches ont *augmenté* de 7 % au cours de cette période, comme l'indique la figure 3.

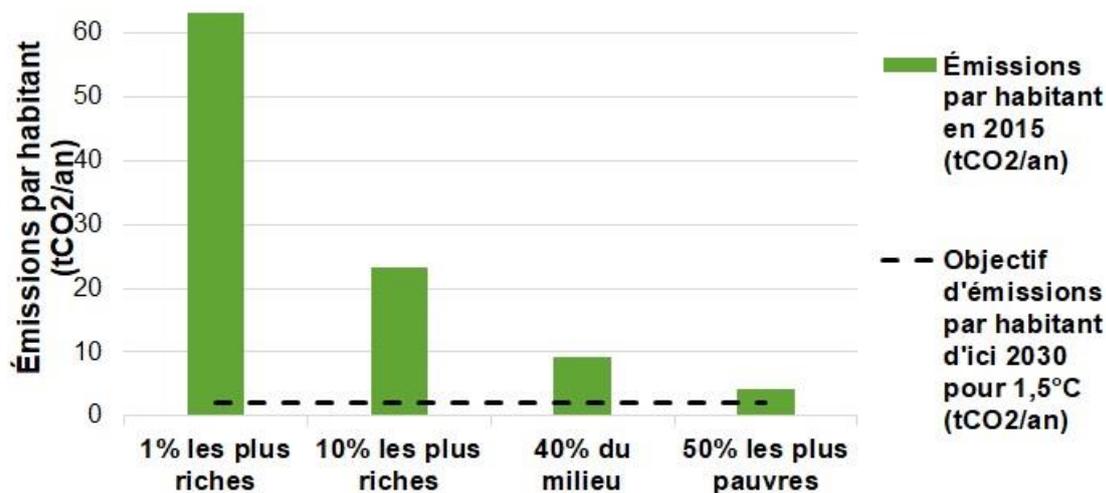
Figure 3 : Émissions par habitant (tCO<sub>2</sub>/an) par groupe de revenus dans l'UE en 1990 et 2015<sup>16</sup>



### 3/ Pour parvenir d'ici 2030 à une réduction d'émissions qui soit conforme à une trajectoire d'émissions alignée avec l'objectif de réchauffement de 1,5 °C, l'UE doit faire davantage pour maîtriser les émissions excédentaires de ses citoyens les plus riches

- Oxfam estime que la moyenne mondiale des émissions par habitant doit être réduite à environ 2,1 tCO<sub>2</sub>/an d'ici 2030 pour que le réchauffement de la planète soit limité à 1,5 °C (sur la base des scénarios d'émissions les plus faibles évalués dans le rapport « 1,5 °C » du GIEC).<sup>17</sup> L'objectif soutenu par le Parlement européen pour 2030, à savoir une réduction de 60 % par rapport au niveau de 1990, s'il était appliqué aux émissions liées à la consommation de l'UE, se traduirait par un objectif par habitant d'environ 3,7 tCO<sub>2</sub>/an, soit plus de 50 % de plus que ce qui est nécessaire.
- Même les émissions par habitant des 50 % de citoyens européens les plus pauvres sont actuellement deux fois plus élevées que l'objectif de 2,1 tCO<sub>2</sub>, soit environ 4,2 tCO<sub>2</sub>/an en 2015. Toutefois, comme le montre la Figure 4, les 10 % de citoyens les plus riches de l'UE produisent des émissions par habitant qui sont actuellement plus de 10 fois supérieures à ces objectifs. Cependant, chez les 1 % les plus riches, elles sont 30 fois plus élevées.
- Pour réaliser les réductions d'émissions plus importantes requises d'ici 2030, il faudra donc s'investir davantage en faveur de mesures visant à contrer la consommation excessive de carbone des citoyens européens les plus riches.

Figure 4 : Émissions liées à la consommation par habitant en 2015 par groupes de revenus dans l'UE par rapport à un objectif global d'émissions par habitant en 2030 aligné avec un scénario 1,5°C<sup>18</sup>



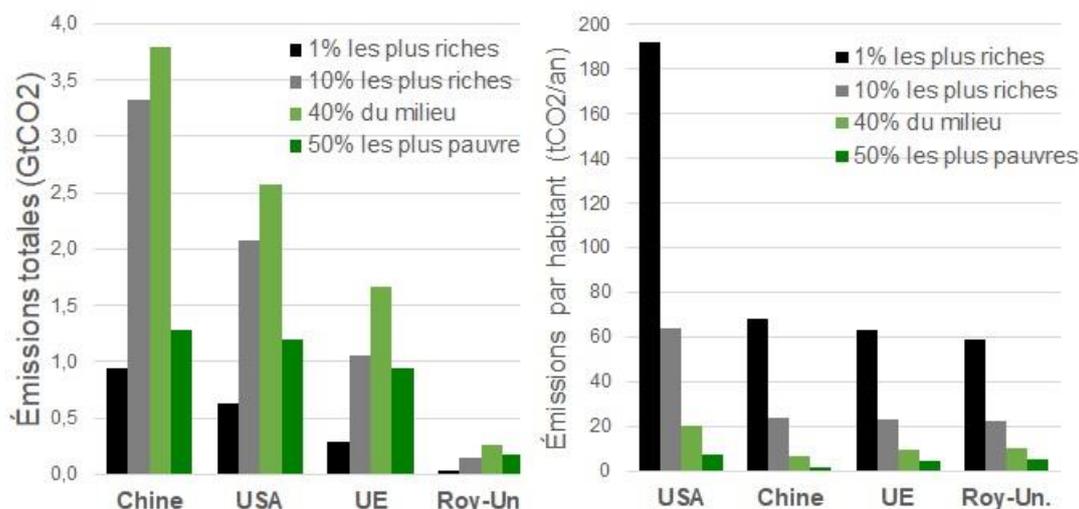
## Encadré 2 : Comparaison de l'empreinte carbone des groupes de revenus de l'UE avec celles d'autres pays

Pour replacer ces résultats dans le contexte international, nous pouvons comparer les émissions liées à la consommation des citoyens de l'UE appartenant à différents groupes de revenus avec celles de la Chine et des États-Unis, les deux principaux pays émetteurs, ainsi qu'avec celles du Royaume-Uni.

En termes absolus, les 10 % de personnes les plus riches en Chine (env. 139 millions de personnes) sont responsables de près de la même quantité de CO<sub>2</sub> que l'ensemble de la population de l'UE (env. 449 millions de personnes). Lorsque ces données sont prises par habitant, les 10 % les plus riches de la Chine ont une empreinte similaire à celle des 10 % les plus riches de l'UE ou du Royaume-Uni (et proche de celle des 10 % les plus riches du continent africain<sup>19</sup>). Cependant, l'empreinte carbone des 50 % de personnes les plus pauvres en Chine est inférieure à la moitié de celle des 50 % de personnes les plus pauvres dans l'UE ou au Royaume-Uni.

Les États-Unis se distinguent par leur empreinte par habitant de loin la plus élevée parmi les 1 % les plus riches, soit trois fois plus que les 1 % les plus riches de l'UE, de la Chine ou du Royaume-Uni, tandis que l'empreinte carbone des 10 % les plus riches des Américains représente le double de celle des 10 % les plus riches de ces pays.

**Figure 5 : Comparaison entre les émissions liées à la consommation en valeur absolue et par habitant, pour les différents groupes de revenus en Chine, aux États-Unis d'Amérique, dans l'UE et au Royaume-Uni<sup>20</sup>**

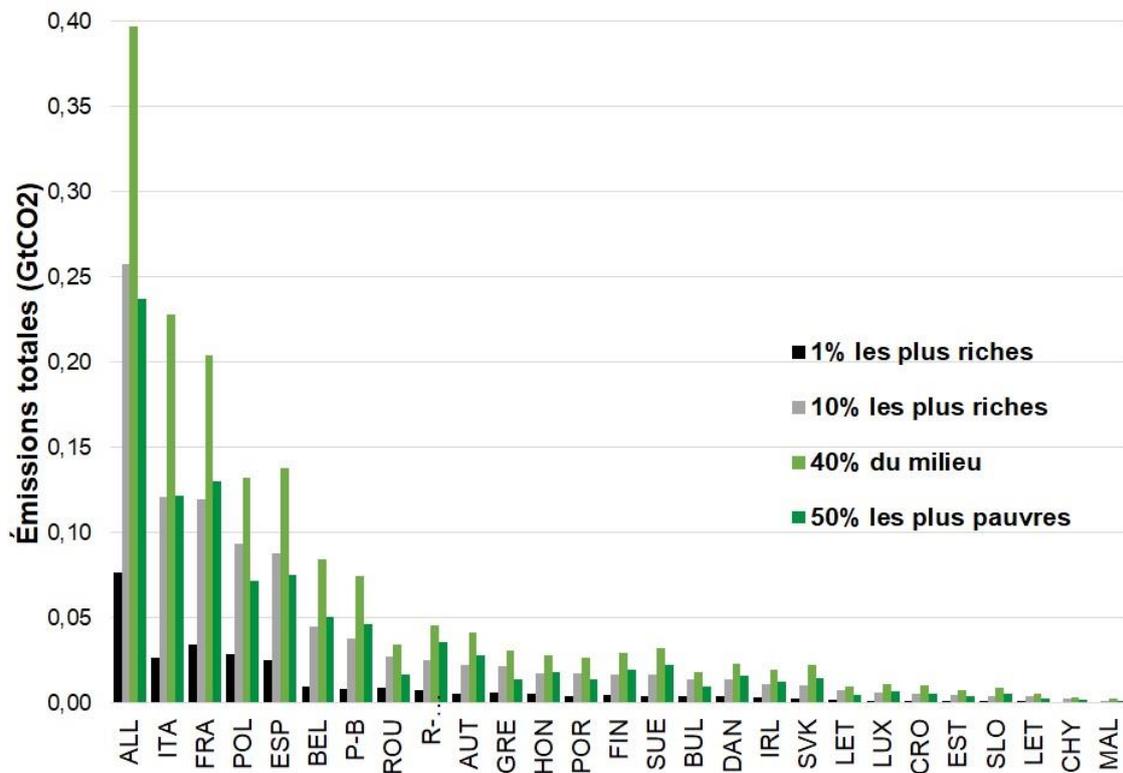


## 4/ Les inégalités en matière de CO<sub>2</sub> sont flagrantes au sein de l'UE, ainsi qu'entre les États membres

- Sans surprise, la majeure partie des émissions liées aux 10 % d'Européens les plus riches proviennent des citoyens des États membres les plus riches de l'UE, et la majorité des émissions liées aux 50 % les plus pauvres proviennent des citoyens des États membres les plus pauvres. Mais il est à noter qu'il y a des citoyens dans *tous* les groupes de revenus de l'UE, de *tous les* États membres, qui présentent des inégalités flagrantes *au sein* des États membres et *entre eux*.<sup>21</sup>
- En termes absolus, comme le montre la figure 6, les 10 % de citoyens les plus riches d'États membres riches et peuplés tels que l'Allemagne, l'Italie, la France et l'Espagne sont les plus gros contributeurs aux émissions de l'UE. Ensemble, les 10 % de citoyens

les plus riches dans ces seuls 4 pays (env. 25,8 millions de personnes) sont responsables de plus d'émissions que l'ensemble de la population de 16 États membres de l'UE (env. 84,8 millions de personnes).<sup>22</sup>

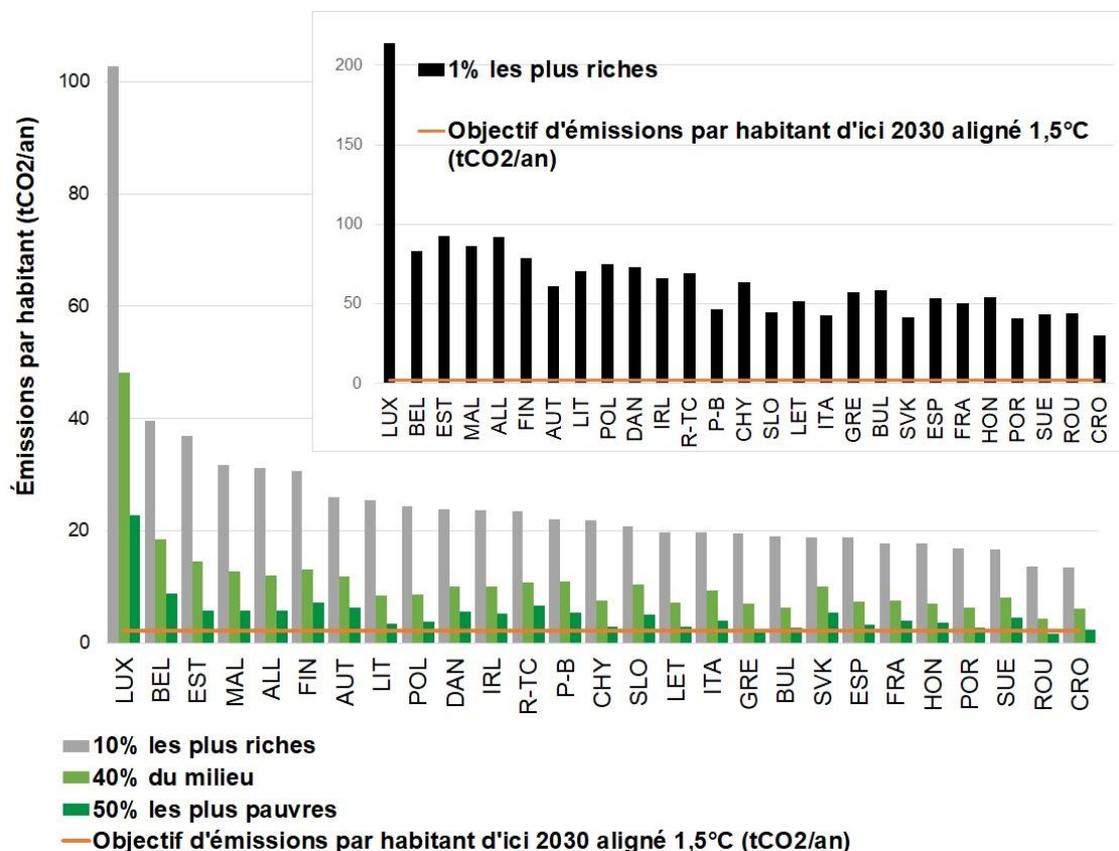
Figure 6 : Total des émissions liées à la consommation (GtCO<sub>2</sub>) en 2015 dans les États membres de l'UE par groupes de revenus nationaux<sup>23</sup>



- Cependant, les 10 % les plus riches en Pologne (un État membre bien plus pauvre) sont également un contributeur important aux émissions de l'UE en raison de la dépendance du pays au charbon, et de la forte augmentation des inégalités en Pologne.<sup>24</sup> Les émissions des 10 % de citoyens polonais les plus riches (env. 3,8 millions de personnes) sont supérieures à la population totale de la Suède (env. 9,8 millions de personnes) ou de la Finlande (env. 5,5 millions de personnes), et plus de 50 % de plus que la population de la Hongrie (env. 9,9 millions de personnes), de la Grèce (env. 10,9 millions de personnes) ou du Portugal (env. 10,5 millions de personnes).
- Les émissions absolues sont également élevées parmi les 10 % les plus riches dans des États membres beaucoup plus petits tels que la Belgique et les Pays-Bas, notamment en raison de la forte dépendance de ces pays à l'égard des importations d'hydrocarbures, et de l'utilisation du gaz pour le chauffage résidentiel. Les 10 % les plus riches en Belgique et aux Pays-Bas (env. 3,7 millions de personnes) sont responsables de davantage d'émissions (en valeurs absolues) que la population totale de nombreux autres États membres, dont la Hongrie (env. 9,9 millions de personnes), la Bulgarie (env. 7,3 millions de personnes), la Grèce (env. 10,9 millions de personnes), le Danemark (env. 5,7 millions de personnes), la Suède (env. 9,9 millions de personnes) et la Finlande (env. 5,5 millions de personnes).

- En termes d'habitants, le tableau est tout à fait différent. Comme le montre la Figure 7, les plus gros émetteurs de l'UE sont de loin les citoyens les plus riches du Luxembourg, puis de la Belgique, d'Estonie, de Malte et d'Allemagne.

Figure 7 : Émissions liées à la consommation par habitant (tCO<sub>2</sub>/an) dans les pays de l'UE par groupes de revenus nationaux<sup>25</sup>



- Les 1 % des Luxembourgeois les plus riches enregistrent une empreinte de 214 tCO<sub>2</sub>/an, soit 26 fois plus que la moyenne de l'UE, et comptent parmi les plus gros émetteurs au monde. Cela reflète les revenus et le pouvoir d'achat très élevés de ce groupe, et la forte dépendance du pays à l'égard des combustibles fossiles importés. Les émissions par habitant des 10 % de citoyens belges les plus riches sont également très élevées en termes internationaux, elles sont ainsi près de deux fois plus élevées que celles des 10 % les plus riches en Chine ou au Royaume-Uni (voir Encadré 2).
- Les États membres dont les émissions par habitant sont relativement faibles, même parmi les catégories de population à revenus élevés, comprennent des pays relativement riches comme la Suède, le Portugal, la France et l'Espagne, où les énergies renouvelables (ou le nucléaire, dans le cas de la France<sup>26</sup>) représentent une part plus importante de leur bouquet énergétique, y compris pour le chauffage résidentiel. Ceci démontre qu'il est possible de réduire les émissions par habitant, même dans les pays relativement riches.
- Toutefois, même dans ces pays relativement plus performants, le défi demeure de taille. L'empreinte carbone des 10 % des Suédois les plus riches (env. 16,7 tCO<sub>2</sub>/an par personne) est près de 8 fois plus importante que celle attendue d'ici 2030 si nous souhaitons limiter le réchauffement à 1,5 °C, tandis que l'empreinte carbone des 10 % des citoyens français et espagnols les plus riches (respectivement 17,8 tCO<sub>2</sub>/an et 18,8 tCO<sub>2</sub>/an) est 9 fois plus importante.

### **Encadré 3 : Qu'est-ce qui explique l'empreinte carbone des plus riches et des plus gros émetteurs d'Europe ?**

Une étude récente d'Ivanova et Wood, utilisant une méthodologie légèrement différente, indique que le transport aérien et routier représente la plus grande part (env. 30 à 40 %) de l'empreinte carbone des plus grands émetteurs européens.<sup>27</sup> D'autres études récentes ont également montré que le transport, et notamment l'aviation, est la catégorie la plus inégale et la plus intensive en carbone de toutes les catégories de consommation des ménages.<sup>28</sup> Le transport représente plus d'un quart des émissions produites dans l'UE, et celles-ci ont augmenté dans tous les États membres (sauf deux) depuis 1990 : plus du double au Luxembourg et en Irlande pendant cette période.<sup>29</sup> Les émissions de l'aviation sont également en forte hausse, ayant plus que doublé depuis 1990.<sup>30</sup>

En revanche, la nourriture et le chauffage domestique représentent plus de la moitié de l'empreinte écologique des plus faibles émetteurs de l'UE, le transport terrestre étant le deuxième contributeur le plus important.<sup>31</sup> Cela suggère que des stratégies politiques telles que la taxation ou la prohibition pure et simple sont pertinentes pour lutter contre les émissions dues aux transports, à condition que des aides et des alternatives aux transports publics ou aux véhicules électriques soient prévues pour les groupes à faibles revenus ou les groupes marginalisés, qui dépendent impérativement de l'utilisation de la voiture. Toutefois, l'investissement public et l'encadrement des propriétaires privés seront essentiels, notamment en matière d'amélioration de l'efficacité énergétique des maisons, afin de garantir une large diffusion et d'éviter des effets régressifs sur les plus pauvres.

## **CONCLUSION : LE GREEN DEAL DE L'UE COMME OUTIL DE LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS**

La question de l'équité doit être au cœur de l'ambition des objectifs de réduction des émissions à tous les niveaux.

Au niveau international, l'UE doit fixer des objectifs de réduction des émissions qui soient conformes à l'état récent des connaissances scientifiques et qui reflètent la large responsabilité historique de l'UE en matière d'émissions et sa capacité à payer pour une transition vers des solutions à faible intensité de carbone. Sur cette base, il est nécessaire de se fixer un objectif de réduction des émissions de plus de 65 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990. En s'engageant à fournir sa juste part de réduction des émissions mondiales qui s'imposent, l'UE peut également susciter davantage d'ambition chez les autres et déclencher une dynamique en ce sens chez les principaux émetteurs, notamment les États-Unis et la Chine.

Mais comme le montre cette analyse, il est aussi essentiel que l'UE place la lutte contre les inégalités au cœur de ses efforts de réduction des émissions au niveau national. Jusqu'à présent, la réduction des émissions de l'UE a coïncidé avec une augmentation des inégalités économiques, laissant les émissions des Européens les plus riches à un niveau inacceptable, alors même qu'elles concernent les groupes à faibles revenus. Pour parvenir aux réductions plus importantes qui sont désormais nécessaires, tous les pans de la société européenne doivent apporter leur part. L'expérience des « gilets jaunes » en France nous rappelle à quel point les tentatives de réduction des émissions peuvent tourner court si les politiques ne sont pas perçues comme justes ou équitables par les citoyens.

Alors que l'Europe lutte pour se remettre de la crise de COVID-19, le « Green Deal » de l'UE doit servir non seulement à réduire les émissions, mais aussi à lutter contre les inégalités, en construisant des sociétés européennes plus justes, plus saines et plus résilientes. Ainsi, il est

recommandé à la Commission européenne, aux gouvernements de l'UE, et au Parlement européen de mettre en œuvre les actions suivantes :

- Saisir l'opportunité de la révision de la **Directive sur la taxation de l'énergie** pour mettre fin aux subventions aux combustibles fossiles en Europe, notamment les exonérations fiscales pour le carburant d'aviation et le transport maritime, en harmonisant les planchers des niveaux d'imposition sur les coûts sociaux de la crise climatique, tout en veillant à ce que les recettes fiscales soient réinvesties au bénéfice des groupes de population à faibles revenus et marginalisées (par ex., grâce à des réductions d'impôts progressives dans d'autres domaines, des allocations versées aux ménages à faibles revenus ou par des investissements dans l'amélioration de l'efficacité énergétique des logements) ;
- Accélérer la « **Vague de Rénovation** » proposée par la Commission européenne afin d'améliorer l'efficacité énergétique de l'habitat, en mettant l'accent sur des mesures bénéficiant aux communautés à faibles revenus et marginalisées. Un important programme de requalification et de formation sera nécessaire pour créer des emplois décents dans l'ensemble du secteur de la rénovation des bâtiments, par une aide sous forme de subventions à la rénovation, inspirés par des modèles de propriété énergétique pour la communauté et les locataires, et en établissant des plafonds ou le gel des loyers jusqu'à ce que les normes de performance énergétique soient respectées et en empêchant la hausse des loyers après rénovation.
- Saisir l'opportunité de la révision du **Règlement sur les normes de performance en matière d'émissions de CO2 des voitures et véhicules utilitaires légers** pour interdire d'ici 2035 au plus tard la vente de nouvelles voitures et utilitaires à moteur à combustion dans l'UE, en permettant aux États membres de l'UE de fixer des dates plus rapprochées, ces normes étant progressivement renforcées chaque année jusqu'à cette date. La **stratégie de mobilité durable** au sens large doit être révisée pour faire en sorte que l'économie des Européens ne dépende plus uniquement de la possession d'une voiture, par un accroissement considérable des investissements dans le transport public et les infrastructures numériques (en donnant priorité aux zones rurales, marginalisées et à faibles revenus) et à la promotion de villes sans voitures, des programmes de covoiturage, des véhicules électriques et de l'emploi des cycles.
- Réviser la **Directive sur le reporting non financier** et inclure des dispositions dans la nouvelle législation sur la **gouvernance d'entreprise durable**, afin de réduire la vision à court terme des entreprises et d'atténuer la primauté des actionnaires, phénomènes délétères pour lutter contre les conséquences écologiques d'une consommation excessive. Les entreprises doivent être obligées de communiquer leurs émissions de CO<sub>2</sub> et leurs plans de transition vers la neutralité carbone ; et le montant des bénéfices distribués aux actionnaires doit être plafonné, et les entreprises doivent investir plutôt dans une réserve sociale et écologique pour financer la transition de l'entreprise vers un faible taux d'émission de CO<sub>2</sub>, afin de s'assurer que ce coût soit supporté par les actionnaires et non par les travailleurs des secteurs affectés.
- Continuer les efforts pour dépasser le *mantra* de la croissance en matière de planification économique, notamment dans le cadre du **Semestre européen**. Il convient d'introduire d'autres critères de mesure pour veiller au bien-être social et écologique en Europe, et vérifier que les décisions budgétaires, qu'il s'agisse de mesures de **relance** en réponse à la COVID-19 ou du **cadre financier** pluriannuel de l'UE, et qu'elles donnent priorité aux mesures qui bénéficient aux communautés à faibles revenus et marginalisées, tout en assurant la transition vers une Société à faibles émissions de carbone, plutôt qu'à la croissance à tout prix.
- S'assurer que le **mécanisme de taxe carbone aux frontières** ne sape pas la confiance internationale nécessaire pour renforcer les mesures d'atténuation au niveau

mondial et ne risque pas d'avoir des effets régressifs sur les groupes à faible revenu dans les pays exportateurs. En outre, se concentrer sur le renforcement des normes de fonctionnement de l'UE dans les principaux secteurs, tout en soutenant les partenaires internationaux dans le cadre de leur transition vers des économies à faible intensité de carbone.

- Au **niveau des États membres**, les gouvernements de l'UE peuvent mener une série de politiques plus ambitieuses pour réduire les émissions tout en luttant contre les inégalités, notamment en introduisant un impôt sur la fortune et des taxes sur la consommation carbone dans le secteur du luxe (ou encore des taxes sur les passagers de vols fréquents et de la classe affaires, ou des taxes sur les ventes de véhicules de type *SUV*) afin de financer le développement de services publics universels, ou en expérimentant le revenu de base (ou revenu universel).
- À tous les niveaux, le **dialogue social** doit s'imposer dans la planification politique afin de garantir le fait que soit entendue la voix des travailleurs des secteurs affectés, celle des femmes, et des catégories de population à faibles revenus et marginalisées.

## ANNEXES

Tableau 1 : Seuils de revenus minimums par groupe de revenus régional pour l'UE 27 en 2015 (en milliers d'€ par habitant et par an)

Région	1 % les plus riches	10 % les plus riches	40 % du milieu (classes moyennes)	50 % les plus pauvres
UE 27	89	41	20	0

Tableau 2 : Seuils de revenus minimums, par groupe de revenus national pour les 27 États membres de l'UE et la Chine, les États-Unis et le Royaume-Uni en 2015 (en milliers d'€ par personne et par an)

État membre	1 % les plus riches	10 % les plus riches	40 % du milieu (classes moyennes)	50 % les plus pauvres
Allemagne	171	67	32	4
Autriche	148	62	35	4
Belgique	139	65	32	5
Bulgarie	81	27	11	1
Chypre	105	37	15	1
Croatie	76	34	17	1
Danemark	161	61	35	5
Espagne	113	46	19	2
Estonie	114	46	19	1
Finlande	134	58	29	5
France	133	54	29	4
Grèce	111	40	17	2
Hongrie	99	34	19	2
Irlande	212	86	46	8
Italie	114	54	27	3
Lettonie	104	38	16	1
Lituanie	129	45	18	2
Luxembourg	312	145	74	9
Malte	134	53	25	2
Pays-Bas	140	71	37	1
Pologne	116	38	18	2
Portugal	113	46	19	2
République tchèque	99	38	24	4
Roumanie	108	32	14	1
Slovaquie	79	40	24	2
Slovénie	89	43	24	2
Suède	136	62	37	6
<b>Chine, États-Unis, Royaume-Uni</b>				
Chine	74	25	7	0
États-Unis	292	83	33	3
Royaume-Uni	127	57	31	4

Tableau 3 : Part de la population et part des émissions des États membres de l'UE, par groupe de revenus régional de l'UE, en 2015

	1 % les plus riches		10 % les plus riches		40 % du milieu		50 % les plus pauvres	
	Part d'émissions (%)	Part de la population (%)	Part d'émissions (%)	Part de la population (%)	Part d'émissions (%)	Part de la population (%)	Part d'émissions (%)	Part de la population (%)
<b>UE</b>	8 % des émissions totales	1 % de la population totale	29 % des émissions totales	10 % de la population totale	46 % des émissions totales	40 % de la population totale	26 % des émissions totales	50 % de la population totale
Autriche	2 %	2 %	3 %	3 %	3 %	3 %	1 %	1 %
Allemagne	38 %	36 %	32 %	29 %	25 %	23 %	15 %	13 %
Belgique	3 %	3 %	6 %	4 %	5 %	3 %	3 %	2 %
Bulgarie	1 %	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	3 %	3 %
Chypre	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Croatie	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	2 %
Danemark	1 %	1 %	2 %	2 %	2 %	2 %	1 %	1 %
Espagne	8 %	9 %	7 %	7 %	8 %	10 %	10 %	12 %
Estonie	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	0 %
Finlande	1 %	1 %	2 %	1 %	2 %	1 %	2 %	1 %
France	11 %	13 %	11 %	13 %	15 %	19 %	10 %	12 %
Grèce	2 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	3 %	4 %
Hongrie	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	4 %	3 %
Irlande	2 %	3 %	2 %	4 %	1 %	1 %	0 %	0 %
Italie	7 %	8 %	11 %	12 %	15 %	15 %	12 %	13 %
Lettonie	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	1 %
Lituanie	1 %	1 %	1 %	0 %	0 %	0 %	1 %	1 %
Luxembourg	2 %	1 %	2 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Malte	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Pays-Bas	3 %	4 %	6 %	9 %	4 %	5 %	2 %	2 %
Pologne	8 %	6 %	6 %	3 %	6 %	4 %	15 %	13 %
Portugal	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	3 %	3 %
République tchèque	2 %	1 %	1 %	1 %	3 %	2 %	5 %	3 %
Roumanie	2 %	3 %	2 %	2 %	1 %	1 %	5 %	8 %
Slovaquie	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	1 %	2 %	1 %
Slovénie	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	0 %	1 %	1 %
Suède	1 %	2 %	2 %	3 %	2 %	3 %	1 %	1 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

## NOTES

<sup>1</sup> Entre 1990 et 2015, les émissions cumulées de l'UE 27 liées à la production s'élèvent à 92,8 Gt éq-CO<sub>2</sub> ci-après, (GTCO<sub>2</sub>) et celles liées à la consommation à 108,4 GtCO<sub>2</sub>. Pour 2017, le total des émissions liées à la production s'élèvent à 3,1 GtCO<sub>2</sub> et celles liées à la consommation à 3,7 GtCO<sub>2</sub>. Données extraites de l'Atlas mondial du carbone(<http://www.globalcarbonatlas.org/>)

<sup>2</sup> Le rapport spécial du GIEC sur l'objectif de 1,5 °C note que dans "les modèles de trajectoire sans dépassement ou avec un dépassement limité à 1,5°C, les émissions nettes mondiales de CO<sub>2</sub> d'origine humaine diminuent d'env. 45 % par rapport aux niveaux de 2010 d'ici 2030 (écart interquartile de 40 à 60 %), pour atteindre la neutralité carbone vers 2050 (écart interquartile de 2045 à 2055)". Voir [https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/06/SR15\\_Full\\_Report\\_High\\_Res.pdf](https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/06/SR15_Full_Report_High_Res.pdf)

<sup>3</sup> Il existe de nombreuses manières d'envisager l'équité en ce qui concerne les engagements internationaux en matière de climat. Par exemple, nous pouvons comparer l'objectif de l'UE à l'horizon 2030 aux réductions d'émissions nécessaires au niveau mondial. Le Rapport du PNUE de 2019 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions (Emission Gap Report) relève, sur la base des modèles étudiés par le GIEC, que pour limiter au mieux le réchauffement de la planète à 1,5 °C, les émissions mondiales devraient se situer autour de 25GtCO<sub>2</sub>e en 2030, ce qui représente une réduction d'env. 55 % par rapport au niveau de 2018. Le même niveau de réduction pour l'UE à 27 – soit -55% par rapport à 2018 – équivaut à une réduction d'env. 65 % par rapport aux émissions de l'UE à 27 en 1990. Étant donné la responsabilité historique de l'UE et sa capacité économique, il est raisonnable de penser que l'UE devrait réduire ses émissions plus que la moyenne mondiale des réductions d'émissions nécessaires entre maintenant et 2030.

<sup>4</sup> Kartha, S., Kempt-Benedict, E., Ghosh, E., Nazareth, A. and Gore, T. (2020) The Carbon Inequality Era: An assessment of the global distribution of consumption emissions among individuals from 1990 to 2015 and beyond. Oxfam <https://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/the-carbon-inequality-era-an-assessment-of-the-global-distribution-of-consumpti-621049> et Gore, T. (2020) Confronting Carbon Inequality: Putting climate justice at the heart of the COVID-19 recovery. Oxfam <https://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/confronting-carbon-inequality-putting-climate-justice-at-the-heart-of-the-covid-621052>

<sup>5</sup> Dans l'ensemble de l'UE et dans presque tous les États membres (à l'exception de la Belgique), la part du revenu total captée par les 10 % les plus riches a augmenté au cours de cette période, tandis que dans l'ensemble de l'UE et dans toutes les sous-régions de l'UE, la part captée par les 50 % les plus pauvres a diminué. Voir <https://wid.world/europe2019/>

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> Les inégalités de revenus *au sein* des pays (plutôt qu'*entre* les pays) expliquent la part la plus importante (et croissante) d'inégalités de revenus en Europe au cours de cette période. Voir <https://wid.world/europe2019/>

<sup>8</sup> Le pacte vert européen est un vaste ensemble de propositions législatives visant à rendre l'UE "climatiqement neutre" d'ici 2050. Voir [https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-greendeal\\_en](https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-greendeal_en)

<sup>9</sup> *Op. cit.* Note de fin 4

<sup>10</sup> Même si Royaume-Uni était un État membre de l'UE entre 1990 et 2015, nous excluons le Royaume-Uni de l'ensemble des données régionales de l'UE car les objectifs climatiques de l'UE pour 2030 ne concernent que ses 27 États membres actuels. Une comparaison avec les émissions de différentes catégories de revenus au Royaume-Uni figure toutefois dans l'Encadré 2.

<sup>11</sup> Sur la base des scénarii les moins conservateurs évalués par le GIEC, nous supposons que le budget carbone mondial de 1990 pour un risque de 33% de dépasser 1,5 °C est de 1 205 GtCO<sub>2</sub>

<sup>12</sup> Pour une indication des revenus des différents groupes de revenus, voir Tableau 1 en annexe sur les seuils de revenus pour les groupes de revenus de l'UE en 2015

<sup>13</sup> *Op. cit.* Note de fin 5.

<sup>14</sup> Voir Tableau 1 en annexe sur les seuils de revenus pour les groupes de revenus de l'UE en 2015

<sup>15</sup> L'empreinte par habitant des 10 % les plus riches a légèrement diminué, même si l'empreinte globale des 10 % les plus riches a augmenté, en raison de la croissance de la population de l'UE au cours de cette période (ainsi que dans de nombreux États membres plus riches, dont les citoyens représentent une grande partie des 10 % les plus riches de l'UE). Il convient toutefois de noter que l'empreinte par habitant des 10 % les plus riches a diminué dans une bien moindre mesure que celle des «40 % du milieu» et des 50 % les plus pauvres (alors que le 1 % les plus riches a même augmenté son empreinte par habitant, malgré la croissance démographique et la baisse des émissions dans l'ensemble de l'UE).

<sup>16</sup> Voir Tableau 1 en annexe sur les seuils de revenus pour les groupes de revenus de l'UE en 2015



- <sup>17</sup> L'estimation médiane des voies "en dessous de 1,5 °C" évaluées dans le rapport 1,5C du GIEC pour les émissions brutes de 18Gt de CO<sub>2</sub> issues des combustibles fossiles et de l'industrie en 2030, divisée par la population des pays des Nations Unies pour 2030, à savoir 8,5 milliards d'habitants. Voir Tableau 2.4 sur [https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/06/SR15\\_Full\\_Report\\_High\\_Res.pdf](https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/06/SR15_Full_Report_High_Res.pdf)
- <sup>18</sup> Voir Tableau 1 en annexe sur les seuils de revenus pour les groupes de revenus de l'UE en 2015
- <sup>19</sup> Une analyse des inégalités carbone sur le continent africain est en cours de réalisation.
- <sup>20</sup> Voir Tableau 2 en annexe sur les seuils de revenus pour les groupes de revenus nationaux en 2015
- <sup>21</sup> En effet, les inégalités économiques *intra* pays ont été un facteur d'inégalités bien plus important dans l'UE que les inégalités entre les pays. Voir <https://wid.world/europe2019/>
- <sup>22</sup> Les 16 États membres sont (par ordre d'émissions totales en 2015) : la Finlande (env. 5,5 millions de personnes), la Grèce (env. 11 millions de personnes), la Hongrie (env. 9,9 millions de personnes), le Portugal (env. 10 millions de personnes), le Danemark (env. 5,7 millions de personnes), la Slovaquie (env. 5,5 millions de personnes), l'Irlande (env. 4,7 millions de personnes), la Bulgarie (env. 7,3 millions de personnes), le Luxembourg (env. 575 000 personnes), la Lituanie (env. 2,9 millions de personnes), la Croatie (env. 4,2 millions de personnes), la Slovénie (env. 2,1 millions de personnes), l'Estonie (env. 1,3 millions de personnes), la Lettonie (env. 2 millions de personnes), Chypre (env. 1,2 millions de personnes) et Malte (env. 450 000 personnes).
- <sup>23</sup> Voir Tableau 2 en annexe sur les seuils de revenus pour les groupes de revenus nationaux en 2015
- <sup>24</sup> La part du revenu national des 10 % les plus riches de Pologne est passée d'env. 24 % en 1990 à 40 % en 2015. Voir <https://wid.world/europe2019/>
- <sup>25</sup> Voir Tableau 2 en annexe sur les seuils de revenus pour les groupes de revenus nationaux en 2015
- <sup>26</sup> La France n'est actuellement pas en voie de réaliser sa part de l'objectif de l'UE 2020 en matière d'énergies renouvelables, voir à ce sujet : <https://www.connaissancedesenergies.org/sites/default/files/pdf-pt-vue/Rapport%20Union%20de%20l%27%C3%A9nergie%202020.pdf>
- <sup>27</sup> D. Ivanova. and R. Wood. (2020). La répartition inégale de l'empreinte carbone des ménages en Europe et son lien avec le développement durable. *Global Sustainability* 3. e18. [https://www.cambridge.org/core/services/aop-cambridge-core/content/view/F1ED4F705AF1C6C1FCAD477398353DC2/S2059479820000125a.pdf/unequal\\_distribution\\_of\\_household\\_carbon\\_footprints\\_in\\_europe\\_and\\_its\\_link\\_to\\_sustainability.pdf](https://www.cambridge.org/core/services/aop-cambridge-core/content/view/F1ED4F705AF1C6C1FCAD477398353DC2/S2059479820000125a.pdf/unequal_distribution_of_household_carbon_footprints_in_europe_and_its_link_to_sustainability.pdf)
- <sup>28</sup> Oswald, Y., Owen, A., & Steinberger, J. K. (2020). Fortes disparités d'empreinte énergétique internationales et intranationales entre groupes de revenus et catégories de consommation. *Nature Energy*, 5(3), 231-239. Voir aussi Gössling and Humpe, A. (2020) The global scale, distribution and growth of aviation: Implications for climate change. *Global Environmental Change* v.65 <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0959378020307779>
- <sup>29</sup> Agence européenne pour l'environnement (2019). Greenhouse gas emissions from transport in Europe. <https://www.eea.europa.eu/data-and-maps/indicators/transport-emissions-of-greenhouse-gases/transport-emissions-of-greenhouse-gases-12>
- <sup>30</sup> Agence européenne pour l'environnement (2018). Progress of EU transport sector towards its environment and climate objectives. <https://www.eea.europa.eu/themes/transport/term/term-briefing-2018>
- <sup>31</sup> Ivanova op cit.



# OXFAM

Ce document a été rédigé par Tim Gore et Mira Alestig, avec le soutien de Marc-Olivier Herman et d'autres collègues.



La traduction en français du document a été réalisée par Filogis avec le soutien de l'Union Européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité d'Oxfam et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les positions de l'Union Européenne.

Oxfam est une confédération internationale de 20 organisations réunies en réseau et situées dans plus de 90 pays, participant à un mouvement mondial en faveur du changement, afin de construire un avenir préservé de l'injustice de la pauvreté. Veuillez écrire à l'une ou l'autre de ces agences pour obtenir de plus amples renseignements, ou consulter le site [www.oxfam.org](http://www.oxfam.org)

Oxfam Amérique ( <a href="http://www.oxfamamerica.org">www.oxfamamerica.org</a> ).	Oxfam Inde ( <a href="http://www.oxfamindia.org">www.oxfamindia.org</a> )
Oxfam Australie ( <a href="http://www.oxfam.org.au">www.oxfam.org.au</a> )	Oxfam Intermón (Espagne) ( <a href="http://www.oxfamintermon.org">www.oxfamintermon.org</a> )
Oxfam-en-Belgique ( <a href="http://www.oxfamsol.be">www.oxfamsol.be</a> )	Oxfam Irlande ( <a href="http://www.oxfamireland.org">www.oxfamireland.org</a> )
Oxfam Brésil ( <a href="http://www.oxfam.org.br">www.oxfam.org.br</a> )	Oxfam Italie ( <a href="http://www.oxfamitalia.org">www.oxfamitalia.org</a> )
Oxfam Canada ( <a href="http://www.oxfam.ca">www.oxfam.ca</a> )	Oxfam Mexique ( <a href="http://www.oxfammexico.org">www.oxfammexico.org</a> )
Oxfam France ( <a href="http://www.oxfamfrance.org">www.oxfamfrance.org</a> )	Oxfam Nouvelle-Zélande ( <a href="http://www.oxfam.org.nz">www.oxfam.org.nz</a> )
Oxfam Allemagne ( <a href="http://www.oxfam.de">www.oxfam.de</a> )	Oxfam Novib (Pays-Bas) ( <a href="http://www.oxfamnovib.nl">www.oxfamnovib.nl</a> )
Oxfam GB ( <a href="http://www.oxfam.org.uk">www.oxfam.org.uk</a> )	Oxfam Québec ( <a href="http://www.oxfam.qc.ca">www.oxfam.qc.ca</a> )
Oxfam Hong Kong ( <a href="http://www.oxfam.org.hk">www.oxfam.org.hk</a> )	Oxfam Afrique du Sud ( <a href="http://www.oxfam.org.za">www.oxfam.org.za</a> )
Oxfam IBIS (Danemark) ( <a href="http://www.oxfamibis.dk">www.oxfamibis.dk</a> )	KEDV ( <a href="http://www.kedv.org.tr/">www.kedv.org.tr/</a> )

